

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 24 JUIN 2019

SEANCE PUBLIQUE

N° .- AQUALAINÉ ASBL – Assemblée générale et Conseil d'Administration - Désignation d'un administrateur en remplacement d'un Conseiller communal

LE CONSEIL,

Vu ses délibérations :

- du 16 mars 1998 adoptant les statuts de l'A.S.B.L. « Centre touristique de la Laine et de la Mode » et décidant la participation de la Ville à sa création et à son fonctionnement,
- du 27 avril 1998 modifiant les statuts de ladite A.S.B.L.,
- des 27 avril 1998, 25 janvier 1999, 18 septembre 2000, 29 janvier 2001, 25 novembre et 16 décembre 2002, 23 juin 2003, 5 février et 5 mars 2007, 28 janvier 2008, 31 mai 2010, 24 octobre 2011, 25 février 2013, 24 novembre 2014, 13 novembre 2015, 21 mars 2016 et 23 octobre 2017 relatives à la désignation des représentants de la Ville à l'Assemblée générale et à la présentation de candidats administrateurs ;
- du 25 juin 2018 désignant des représentants de la Ville et des candidats administrateurs à l'ASBL Aqualaine suite aux nouvelles dispositions du décret du 29 mars 2018
- du 25 juin 2018 relative à la modification des statuts de l'A.S.B.L. « Aqualaine »
- du 29 avril 2019 désignant les représentants de la Ville au sein des organes de l'ASBL

Vu la demande de Mme Cecile Ozer de procéder au remplacement du Marc Elsen au sein des instances d'Aqualaine ;

Vu l'article L1122-30 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu le Livre premier de la troisième partie du Code de la Démocratie locale et de Décentralisation organisant la tutelle notamment sur les communes de la Région wallonne ;

Vu le rapport du service approuvé par le Collège communal en sa séance du 12 juin 2019;

Attendu que le dossier a été communiqué à la Section « Culture – Tourisme – Participation citoyenne – transition environnementale » en sa séance du 14 juin 2019 ;

Par * voix contre * et * abstentions,

DECIDE:

Art. 1.- d'acter le remplacement de Marc ELSÉN au sein de l'AG et du CA d'Aqualaine

DESIGNE

..... Conseillère communale,
domiciliée..... En qualité de représentante de ma ville à l'Assemblée générale et de
candidate administratrice au sein de l'ASBL Aqualaine

Art. 2.- De transmettre la présente délibération, pour information, à l'ASBL Aqualaine

PROJET soumis au Conseil communal